Docusign Envelope ID: DE531764-2492-8556-83C0-96D409BD5B98

ABIPEC FORMATION
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 290 rue Commandant Massoud
34070 MONTPELLIER
528 229 081 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 27 AVRIL 2026

L'an 2026,
Le vingt-sept avril,
A 11 heures,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

La société RS FRANCHISE, Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros, ayant son siège social 290 rue Commandant Massoud 34070 Montpellier, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le 512 552 597 RCS MONTPELLIER, représentée par Monsieur Bruno BARLET en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 50 euros composant le capital social de la société ABIPEC,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Madame Isabelle BERNARDOT et Monsieur Bruno BARLET.

2. A pris les décisions suivantes :

- Remplacement des Cogérants ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée unique prend acte de la démission de Messieurs Yoann GUICHARD et Guillaume VAROBIEFF, de leurs fonctions de Gérant notifiée 24 avril 2026, avec effet au 27 avril 2026.

L'Associée unique leur donne quitus entier et sans réserve de leur gestion.

L'Associée unique décide de nommer en qualité de nouveau cogérants en remplacement de Messieurs Yoann GUICHARD et Guillaume VAROBIEFF :

- Madame Isabelle BERNARDOT pour une durée illimitée ;
- Monsieur Bruno BARLET pour une durée illimitée ;

Madame Isabelle BERNARDOT et Monsieur Bruno BARLET exercerons leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Madame Isabelle BERNARDOT et Monsieur Bruno BARLET sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi et par les statuts aux associés.

Madame Isabelle BERNARDOT et Monsieur Bruno BARLET représenteront la Société dans ses rapports avec les tiers.

Docusign Envelope ID: DE531764-2492-8556-83C0-96D409BD5B98

DEUXIEME DÉCISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

****

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par les co-gérants et l'Associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La Société RS FRANCHISE
Monsieur Bruno BARLET

DocuSigned by:
BARLET Bruno
CFD996A5656847E...

Les co-gérants

Madame Isabelle BERNARDOT
« Bon pour acceptation des fonctions
de cogérant »

Bon pour acceptation des fonctions de cogérant

Signé par :
2E2DDAAC44534D9...

Monsieur Bruno BARLET
« Bon pour acceptation des fonctions
de cogérant »

Bon pour acceptation des fonctions de cogérant

DocuSigned by:
BARLET Bruno
CFD996A5656847E...